

02 FEV. 2014



Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Cité administrative-Bâtiment 2-1 rue Joseph Chanrion-CS 20094
38032 GRENOBLE CEDEX 1
Tél. 04 57 38 65 38-Fax : 04 76 40 82 14-Mel : ddc@isere.gouv.fr
Site : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse>

Patricia FAYEN-Séjours avec hébergement : 04.57.38.65.24
M-Noëlle THILLET-Accueils de loisirs sans hébergement : 04.57.38.65.25

**AFRAT
ANDREVIERE**

38880 AUTRANS

Récépissé de déclaration n° 380211007 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **LE MANOIR (AFRAT)**

Exploitant

Identité : **AFRAT**

Implantation

ANDREVIERE 38880 AUTRANS
Tél : 04.76.95.35.08

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 60
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 11/05/2004

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 21/06/2012
Date arrêté municipal d'ouverture : 20/04/1975

Remarques éventuelles :

Fait le 20 janvier 2015 à Grenoble

Pour le Préfet et par subdélégation
L'Inspectrice

Isabelle BECU-SALAÜN



Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.

02 FEV. 2014



Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Cité administrative-Bâtiment 2-1 rue Joseph Chanrion-CS 20094
38032 GRENOBLE CEDEX 1
Tél. 04 57 38 65 38-Fax : 04 76 40 82 14-Mel : ddc@isere.gouv.fr
Site : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse>

Patricia FAYEN-Séjours avec hébergement : 04.57.38.65.24
M-Noëlle THILLET-Accueils de loisirs sans hébergement : 04.57.38.65.25

**AFRAT
ANDREVIÈRE**

38880 AUTRANS

**Récépissé de déclaration n° 380211007
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **LE MANOIR (AFRAT)**

Exploitant

Identité : **AFRAT**

Implantation

ANDREVIÈRE

38880 AUTRANS

Tél : 04.76.95.35.08

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 60

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 11/05/2004

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 21/06/2012

Date arrêté municipal d'ouverture : 20/04/1975

Remarques éventuelles :

Fait le 20 janvier 2015 à Grenoble

Pour le Préfet et par subdélégation
L'Inspectrice

Isabelle BECU-SALAÜN



Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.